

Vos bureaux ne sont pas adaptés aux nouveaux modes de travail...

Quels bureaux pour quels usages ?





D'après une enquête faite par un spécialiste de l'immobilier tertiaire, et consacrée à l'évolution de l'aménagement des espaces et des modes de travail, **76% des entreprises envisagent à court ou moyen terme une évolution de leurs surfaces actuelles**, et pour **71% d'entre elles, une réduction de mètres carrés** (ce qui à notre sens n'est pas de loin la solution la plus rentable – *demandez notre e-book sur le redimensionnement des bureaux*).

Plusieurs raisons à cela :

- 1 L'aménagement n'est plus en adéquation avec leur stratégie.
- 2 Les modes de management.
- 3 Les nouveaux modes de travail ne « matchent » plus avec l'aménagement actuel.
- 4 L'image de l'entreprise.

Bonne nouvelle ! Vous n'êtes pas seuls dans le constat d'adaptation de vos bureaux aux nouveaux modes de travail.

La principale solution envisagée par ces entreprises est le réaménagement des espaces de travail : il y a là un véritable enjeu de transformation pour apporter plus de valeur.

Il faut aujourd'hui imaginer des lieux en fonction des usages, et non l'inverse. Le nomadisme interne et externe est en passe de devenir la norme

; le bureau ne sera plus autant un territoire formel de l'entreprise, « **mais un service qui se consomme désormais au gré des besoins et des activités des collaborateurs.** »

D'une façon plus générale, le télétravail s'installe durablement et la demande est au flex office.

Le lieu de travail doit être pensé comme « **un endroit pour se retrouver** » plutôt qu'« un endroit pour travailler ».



Quelle transformation pour les espaces de travail ?

Comme le soulignait un spécialiste de la question, le véritable défi aujourd'hui est la « **virtualisation** » des équipes, et la réduction des m² n'est pas forcément la bonne réponse.

La virtualisation des équipes évoquée plus haut, remet en cause le cadre spatio-temporel du travail

et implique, par conséquent, des bouleversements majeurs dans l'organisation des entreprises.

Cela ne signifie pas la disparition du bureau physique, bien au contraire. Les dirigeants et leurs équipes managériales doivent repenser les usages et les services nécessaires au travail au bureau.



Les grandes tendances d'aménagement

Moins de bureaux et dans tous les cas moins d'open spaces



Des espaces collaboratifs moins guidés, plus attractifs



Des bulles phoniques pour s'isoler, seul ou en très petit nombre



Des espaces de rencontres qui peuvent être originaux voire aspect « déjanté »



Des espaces de convivialité, avec toutes les règles requises de protection sanitaire



Des circulations généreuses et décoratives



Nous recommandons également les tendances suivantes :

- 1 Des ambiances variées pour matérialiser la séparation des activités.
- 2 Le green office ou encore la biophilie.
- 3 Le Feng Shui.

D'une manière plus générale, réfléchir et redéfinir le lien entre les usages, les espaces et les services va être indispensable pour entrevoir et prévoir l'avenir du bureau dans le cadre d'une nouvelle normalité ou après Covid-19.

Alors, contactez-nous pour découvrir comment vous adapter à un mode de travail plus flexible, utiliser tous vos mètres carrés et mettre en route une formidable machine à performances.

— Écrit par Joël Roncoroni, Senior Adviser et Fondateur d'ADP Group. (05/02/2021)



le cœur
du village®
By ADP Group



Améliorez la qualité de vie
de vos collaborateurs...

**Notre aménagement
« Le Cœur du Village® »
permet de retrouver des
échanges conviviaux.**

[En savoir plus](#)



Plus d'informations ?

Contactez-nous



contact@adp-group.fr

PARIS

1-3 Rue Jean Richepin
93160 NOISY-LE-GRAND
01 83 68 00 04

LYON

43 Avenue Zac de Chassagne
69360 TERNAY
04 28 99 03 40

VALENCE

n°3 Allée Charponnet
26400 ALLEX
04 75 61 14 14

www.adp-group.fr

